



<b>Nombres de délégués -</b>
Afférents au Conseil : 49
En exercice : 49
Présents : 35
Pouvoir : 6
Qui ont pris part à la délibération : 41
Votes exprimés : 41
POUR : 41
CONTRE : 0
Abstentions : 0
<u>Date de la convocation :</u>
28 octobre 2025
<u>Date d'affichage :</u>
28 octobre 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN

L'an deux mille vingt-cinq, le trois novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé, représenté par son suppléant Marc MARTIN – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAAYER – Gilles SACKEPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé représenté par son suppléant Jérôme PASCAULT – Jean-Louis GROGUENIN – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX – Sandra PICART – Jean-Michel SABAN – Frédéric CARRE – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN – Michel CODRAN

Absents excusés ayant donné pouvoir : Bruno CHARMET, absent excusé pouvoirs à Gilles SACKEPEY – Marie-Laure GRIMARD absente excusée pouvoir à Jean-Louis GROGUENIN – Evelyne CALLEJA, absente excusée pouvoir à Sandra PICART – Clément POINTEAU absent excusé pouvoir à Jean-Michel SABAN – Catherine VERNEAU absente excusée pouvoir à Nathalie LABOSSE – Claude CATRIN absent excusé donne pouvoir à Philippe TRESPALLE

Absents excusés : Jacqueline DE DEMO – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY

Absents : Pierre-Yves ROY – Christophe GENTIL – Cloria JAOLAZA – Bertrand LEBLANC – Jacques ROBERT

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL

Objet de la délibération

**BUDGET ENFANCE**

**DECISION MODIFICATIVE N°4**

Monsieur Stéphane MOREL, Vice-Président, explique qu'afin d'intégrer dans le budget enfance, les crédits nécessaires pour la micro-crèche de L'ISLE SUR SEREIN :

- travaux supplémentaires demandés par la PMI (rampe hauteur 50 cm dans l'escalier hélicoïdale, réhausse du mur en gabion pour la sécurité Vigipirate) et la DSV (moustiquaire fenêtre cuisine), équipements sanitaires supplémentaires, travaux VRD passage fibre
- la subvention complémentaire de la CAF
- l'ajustement du F.C.T.V.A,

les modifications budgétaires suivantes sont proposées :

Dépenses de fonctionnement

Article 023 – Virement à la section d'investissement  
**TOTAL**

- 150 571 €  
**- 150 571 €**

Recettes de fonctionnement

Article 75822 (Chapitre 75) – Prise en charge déficit budget annexe  
**TOTAL**

- 150 571 €  
**- 150 571 €**

Dépenses d'investissement

Article 2313 (Chapitre 23) – Constructions  
**TOTAL**

+ 10 000 €  
**+ 10 000 €**

Recettes d'investissement

Article 10222 (Chapitre 10) – F.C.T.V.A.  
Article 1328 (Chapitre 13) – Autres subventions  
Article 021 – Virement de la section de fonctionnement  
**TOTAL**

+ 1 640 €  
+ 158 931 €  
- 150 571 €  
**+ 10 000 €**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents  
**DECIDE d'effectuer les modifications budgétaires proposées ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Rémy VIDAL



89440

Le Président,  
Xavier COURTOIS

PUBLIEE LE 7/11/2025